



CHAMPIONNAT DE GIRONDE DES JEUNES

REGLEMENT PARTICULIER 2017 Edition du 12 septembre 2017

*Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

BENJAMINS U14 - MINIMES U16 : 2 épreuves

1 ^{ère} épreuve : Dimanche 1^{er} Octobre 2017 GRAND SAINT-EMILIONNAIS GC 172 lieu-dit Goffre 33350 GARDEGAN-ET-TOURTIRAC Tél : 05 57 40 88 64	2 ^{ème} épreuve : Dimanche 12 Novembre 2017 Golf de MARGAUX 5, Route de l'Île de Vincent 33 460 MARGAUX Tél : 05 57 88 87 40
--	--

U 12 : 2 épreuves

1 ^{ère} épreuve : Dimanche 15 Octobre 2017 Golf de LACANAU Domaine de l'Ardilouse 33 680 LACANAU Tél : 05 56 03 92 98	2 ^{ème} épreuve: Dimanche 19 Novembre 2017 Golf International d'ARCACHON 35 boulevard d'Arcachon 33260 LA TESTE DE BUCH Tél : 05 56 54 44 00
---	--

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent :

- être licenciés FFG de l'année en cours dans un club du département de la Gironde,
- avoir enregistré dans leur club un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf valable pour l'année en cours (au moins 5 jours pleins ouvrables avant l'épreuve).
- répondre aux catégories d'âge ci-dessous et limites d'index correspondants (au 24/09).

1-2) Quotas par catégorie d'âge (catégories 2017)

CATÉGORIE	Années de naissance	Garçons		Filles		Nombre Total
		Nombre	Index*	Nombre	Index*	
MINIMES	2002-2003	30	24,0	12	28,0	42
BENJAMINS	2004-2005	30	33,0	12	35,0	42
Nombre partiel :		60		24		84
U12	2006 et après	42	45,0	9	45,0	51
Nombre total :		102		33		135

* Index = index arrondi maximum prévisible pour entrer dans les quotas.

NOTA : Si le nombre des inscrits excède les quotas prévus, l'index limite sera revu à la baisse, pour ne pas dépasser le nombre total. A index arrondi égal, la priorité sera donnée aux plus jeunes (1^{ère} année de la catégorie). Si une catégorie n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans une autre catégorie.

II - ENGAGEMENTS

2-1) Inscriptions :

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font pour les 2 tours par l'intermédiaire des clubs qui doivent les faire parvenir au Comité de Gironde **par courriel (cdgolf33@wanadoo.fr)** avant **le dimanche 24 Septembre 2017 minuit** avec les **noms, prénoms, numéros de licence, catégories et index des joueurs**.

Attention : même s'ils ne participent pas au 1^{er} tour, **tous les joueurs doivent être inscrits avant cette date** car ils ne pourront plus s'inscrire après pour jouer les autres tours. La liste des joueurs retenus est valable pour l'ensemble des épreuves de la catégorie : les éventuels forfaits doivent être signalés pour chaque épreuve (cf. §2-2).

ATTENTION : Sauf cas particuliers à soumettre au Comité de Gironde, la participation au Championnat de Gironde est un préalable obligatoire pour pouvoir s'inscrire ultérieurement au Championnat Interdépartemental Nord Aquitaine 2018.

2-2) Forfaits :

- Tout forfait doit être notifié par courriel au Comité au plus tard 3 jours avant l'épreuve (jeudi pour dimanche), sauf cas de force majeure.
- Tout forfait non notifié, tout abandon non justifié entraînent l'exclusion du joueur pour le championnat.

III – FORME DE JEU

3-1) Distances de jeu préconisées.

Catégorie	Garçons	Filles
Minimes / Benjamins	5.500 m	5.000 m
U12	4.500 m	4.500 m

Ces distances ne sont pas impératives, mais on doit essayer de s'en rapprocher le plus possible. Pour les ajuster, on doit tenir compte du parcours concerné et des conditions météorologiques, en particulier des conditions de « roule ».

Cependant, pour pouvoir gérer les index, les départs doivent correspondre à des repères étalonnés.

3-2) Forme de jeu :

Stroke Play / 18 trous.

Classement par points en brut par sexes et catégories séparées.

3-3) Attribution de points

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la table ci-dessous. Le classement sera fait sans départager les ex æquo : si des joueurs sont ex æquo, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	100	100
2 ^{ème}	80	80
3 ^{ème}	60	60
4 ^{ème}	50	50
5 ^{ème}	40	40
6 ^{ème}	30	30
7 ^{ème}	20	20
8-10 ^{ème}	20	10
11-15 ^{ème}	10	0

3-4) Classement

Le classement final du Championnat Départemental prendra en compte **le cumul des résultats en points des 2 épreuves**. Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

(Si une épreuve est annulée pour cause d'intempéries, le classement prendra en compte les points obtenus lors de la seule épreuve ayant eu lieu.)

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité, sauf pour la 1^{ère} place de chaque catégorie où le départage se fera avec les places de la 2^{ème} épreuve et si l'égalité persiste en prenant le score des 18, 9, 6 etc. derniers trous de la 2^{ème}.

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Calendrier

Voir en tête du règlement.

4-2) Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non fumeur ».
- Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum 2017).
- Les cadets ne sont pas autorisés même pour les joueurs entre eux.
- L'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.
- Seuls les professionnels sont autorisés à suivre à distance les parties et aucun conseil n'est autorisé.
- Toute infraction aux règles ci-dessus entraîne, après un avertissement, la disqualification du joueur.

4-3) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité de Gironde.

Les résultats sont publiés sur le site du Comité de Gironde (www.cdggolf33.com).

4-4) Départs

Les départs se font par catégories d'âges décroissantes et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index (1^{ère} épreuve) ou dans l'ordre inverse du classement provisoire (2^{ème} épreuve).

V - REMISE DES PRIX

La remise des prix a lieu pour chaque catégorie à l'issue du dernier tour la concernant.

- Les premiers de chaque catégorie sont récompensés et déclarés « Champion(ne) Départemental(e) ».
- Un goûter est offert par le Comité de Gironde à cette occasion.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

La composition du Comité de l'épreuve sera affichée à chaque tour au tableau officiel.

Elle comportera au minimum :

- un représentant du Comité de Gironde,
- l'arbitre désigné pour l'épreuve,
- un représentant de l'A.S. du golf recevant.

Le Comité de l'épreuve pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et / ou de conditions climatiques.